

à la même époque 75 à 80 habitants aux Oujas et environ autant à Terre-Haute; malheureusement le grand éloignement de ces localités de tout autre centre canadien, joint à leur faiblesse, ne leur a pas permis de se soutenir aussi bien que les établissements des Illinois.

Ceux-ci, dont nous avons vu l'origine chap. iv et note 7 du chap. iv, se composèrent jusqu'en 1763 de quatre villages : Cahokia, Saint-Philippe près du fort de Chartres, la prairie du Rocher et Kaskaskias, au sud de l'Etat actuel de l'Illinois. En 1764 une partie des habitants, pour ne pas rester sous la domination anglaise, passèrent le Mississippi et fondèrent presque vis-à-vis Cahokia la ville de Saint-Louis, puis s'établirent successivement à *Saint-Ferdinand*, *Carondelet*, *Saint-Charles*, *Sainte-Geneviève*, *Nouveau-Madrid*, *Gasconade*, etc., etc. Ce groupe, soutenu par son propre développement et par des immigrations assez constantes venant du Canada et de la Nouvelle-Orléans, prit une certaine importance, et en 1800 on y comptait 6 à 7,000 Canadiens, c'est à peine si à cette époque il s'y trouvait quelques centaines d'Anglo-Saxons. Depuis lors il s'est établi au nord de l'Etat des Illinois une assez forte colonie canadienne, à Bourbonnais et à Sainte-Anne. (Voir chap. 10, note 2 bis.)

Quant aux anciens établissements des Illinois que nous venons d'examiner, l'envahissement des Américains et des Allemands et le développement énorme de la ville de Saint-Louis ont considérablement troublé cette petite colonie qui est devenue bien peu de chose au milieu des flots de la population nouvelle. Cependant dans les cantons ruraux, tels que Cahokia, Kaskaskias et dépendances, Saint-Charles, Gasconade, Sainte-Geneviève, etc., etc., elle s'est assez bien conservée. (Voir Parkman, Bradford, etc.) Un voyageur français, M. Reclus, dans une remarquable étude sur le Mississippi publiée cette année même dans la *Revue des Deux-Mondes*, nous apprend qu'ils s'adonnent à la culture, particulièrement à celle de la vigne et des vergers, qui est leur spécialité, vivant entre eux, ayant conservé leur langue et leurs mœurs, mais ayant vu peu à peu se substituer à leur ancienne et proverbiale gaieté, héritage des Canadiens, une physionomie un peu mélancolique; semblables dans ce pays, dont ils sont pourtant les habitants originaires, à une population exilée qui regrette sa patrie; tant il est vrai de dire que la patrie n'est pas seulement l'ensemble matériel de certains lieux, mais surtout cet ensemble moral du langage, des sentiments et des mœurs, influence qui, bien supérieure à une vaine habitude de pays ou de gouvernement, place la nationalité et la patrie, au-dessus de toute atteinte, dans la pensée et dans le cœur des hommes courageux qui veulent la conserver.